

PROGRAMME RISE

L'équipe pédagogique 2021-2022

- **Marie Bouchard**, enseignante
- **Pierrick Le Goff**, enseignant
- **Pierre-Louis Perin**, enseignant
- **Elsa Savourey**, enseignante
- **Jean-Philippe Robé**, enseignant du cours co-requis
- **Roxane Agon**, tutrice
- **Maxime Belingheri**, tuteur
- **Adèle Bourgin**, tutrice
- **Marion Delaigue**, tutrice
- **Elena Divry**, tutrice
- **Wided Kaïdouchi**, tutrice
- **Thibault Kazemi**, tuteur
- **Jeremy Lagelee**, tuteur
- **Alice Messin-Roizard**, tutrice
- **Benjamin Michel**, tuteur
- **Georvi Simalungana**, tutrice
- **Julie Vallat**, tutrice

Les projets 2021-2022

Projet 1 - EDH - Association des parties prenantes aux démarches droits humains des grandes entreprises françaises

L'objectif du projet est de comprendre si et comment les entreprises associent les parties prenantes à leurs démarches droits de l'homme. Le rôle de la clinique serait un état des lieux des attentes des législations en la matière (hard et soft law), des pratiques existantes, des obstacles/difficultés rencontrées par les entreprises. Il s'agit d'accompagner les entreprises dans

l'amélioration de leurs pratiques par l'identification des exigences en la matière, des outils et d'exemples de business case des entreprises. Méthodologie proposée ; benchmark des pratiques : recherches documentaires, synthèses et analyse / interviews avec les entreprises et les parties prenantes. Le livrable sera un rapport d'analyse.

- Partenaire : **EDH - Association entreprises pour les droits de l'Homme**
- Tutrice : **Adèle Bourgin**

Projet 2 - Vers l'entreprise à mission pour le groupe TEREGA - Accélération de la transition énergétique et réduction de l'empreinte Carbone : quid des impacts RED II pour les opérateurs du secteur de l'énergie?

Activité 1

L'adoption du statut d'entreprise à mission pour le Groupe TEREGA constitue un enjeu majeur de la stratégie de l'entreprise au travers de son plan IMPACTS 2025. Il se situe dans le prolongement de la mission de service public de l'entreprise dont l'activité est celle d'un transporteur et stockeur de gaz naturel. L'environnement des acteurs de l'énergie est depuis l'adoption de la loi de transition énergétique de 2015 a radicalement changé : il s'agit pour les opérateurs industriels et gaziers d'être non seulement partie prenante d'une économie décarbonée mais d'être un moteur de la transition énergétique dans les territoires : l'entreprise à mission est à cet égard une étape déterminante dans la vie de l'entreprise.

Le projet doit permettre aux étudiants d'appréhender toute la dimension du changement fondamental que constitue l'adoption de l'entreprise à mission, appréhender : les conséquences en termes de gouvernance, les impacts opérationnels, les conséquences juridiques, les enjeux sociaux interne, la gestion des interfaces avec les parties prenantes externes

Activité 2

Depuis 2017, le programme BE POSITIF, piloté par le département (RSE) de Teréga, poursuit un objectif : effacer progressivement l'empreinte environnementale de nos activités. Grâce à la

mobilisation de toutes ses équipes, le premier palier du programme a été atteint en 2020 : la neutralité carbone. Teréga continue à œuvrer pour atteindre l'objectif fixé à l'horizon 2025 : un bilan environnemental positif. Le programme fait partie intégrante du plan d'entreprise IMPACTS 2025. Il doit permettre de contribuer à atteindre les objectifs nationaux fixés dans l'Accord de Paris COP 21, au travers d'une approche méthodologique basée sur un triptyque simple : « Éviter - Réduire - Compenser » nos impacts. Ambitieux, le programme BE POSITIF constitue le pilier environnemental de la démarche RSE de Teréga.

Pour atteindre un bilan environnemental positif d'ici à 2025, l'accélération de la transition énergétique nécessite pour les opérateurs du secteur de l'énergie de passer d'une logique de compensation environnementale à une logique de réduction de leur empreinte carbone par effacement progressif de l'impact environnemental de leurs activités. Pour ce faire, Terega élabore et met en œuvre un programme global d'optimisation tout à la fois de la performance globale des systèmes énergétiques actuels et de ses impacts environnementaux avec l'appui des nouvelles technologies : réduction du gaspillage énergétique par stockage des pertes, opérations de méthanisation (recyclage et valorisation du CO₂), unification des différents réseaux énergétiques, etc.

La mise en œuvre de l'ensemble de ces actions s'inscrit dans un contexte normatif en pleine mutation compte tenu notamment de la publication de la directive 2018/2001 du 11 décembre 2018 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables, dite « RED II » (Renewable Energy Directive) et de sa transposition en cours en droit français. Dans ce contexte, l'objectif est de faire travailler les étudiants sur la remise d'un rapport de travail prospectif portant sur l'impact juridique de la directive Red II sur les opérateurs du secteur de l'énergie et de réfléchir à ses implications concrètes en termes de réduction de l'empreinte carbone de ces opérateurs.

- Partenaire : **Groupe Terega**
- Tuteur et Tutrices : **Marion Delaigue, Thibault Kazemi, Georvi Simalungana**

Projet 3 - Les Minerais Stratégiques au cœur de la Transition Énergétique

Les minerais sont au cœur de la plupart des technologies modernes et constituent une composante essentielle du développement de nombreux pays. Certains d'entre eux, comme le lithium, le graphite ou les terres rares, sont particulièrement importants, car ils sont nécessaires pour développer des technologies bas-carbone dans divers secteurs, de la production d'énergie aux transports et à la communication. À ce titre, ils constituent un moteur essentiel de la transition vers un système énergétique propre.

Cependant, de nombreux minerais sont difficiles à extraire et ne sont pas accessibles de manière égale à travers le monde. Ces minerais sont généralement désignés comme "stratégiques" ou "critiques" en raison des dynamiques géopolitiques et économiques, ainsi que des impacts sociaux et environnementaux liés aux chaînes d'approvisionnement, et de leur importance dans le développement de technologies clés.

Le projet " Les Minerais Stratégiques au cœur de la Transition Énergétique", en partenariat avec l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), vise à offrir une vue d'ensemble des politiques publiques en matière de gestion, d'approvisionnement, de production et de commerce des minerais stratégiques. L'équipe du projet examine les lois et politiques publiques des pays producteurs et consommateurs. Ces documents sont ensuite résumés et retranscrits dans une base de données en ligne de l'AIE. Celle-ci pourra être utilisée par les décideurs politiques et d'autres acteurs pour améliorer leur compréhension de l'élaboration des politiques relatives aux minerais stratégiques.

Au cours de la deuxième phase du projet, l'équipe analysera et mettra en évidence les meilleures pratiques en termes de politiques publiques et de législation dans le domaine des minerais stratégiques.

- Partenaire : **International Energy Agency**
- Tuteur et Tutrice : **Jeremy Lagelee, Alice Messin-Roizard**

Projet 4 - Obligations de diligence raisonnable Droits Humains et systèmes de worker voice

Dans un contexte d'apparition de nouvelles législations de diligence raisonnable obligatoires à travers le monde (UE, France, Allemagne, Pays-Bas, USA, Canada, etc.), une attention croissante se porte sur la maîtrise des risques Droits Humains dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises multinationales. L'objectif du projet est d'approfondir la compréhension par le groupe des spécificités des violations des droits humains, et notamment les violences de genre (harcèlement sexuel, discriminations, etc.) dans les chaînes d'approvisionnement et des modalités d'identification et prévention de ces dernières, notamment via les mécanismes dits de « worker voice ». L'encadrement Clinique pourra guider les étudiants dans la méthodologie de recherche et de rédaction du rapport. En particulier dans l'articulation d'un sujet de soft law avec une application pratique.

Partenaire : **L'Oréal**

Tuteur et Tutrice : **Maxime Belingheri, Julie Vallat**

Projet 5 - Caractérisation et évaluation des controverses liées aux droits de l'homme

Le projet en partenariat avec EthiFinance vise à intégrer les droits de l'homme dans l'évaluation des controverses auxquelles les entreprises peuvent faire face. Il s'agit de créer un cadre d'analyse divisé en différents critères afin d'évaluer les violations potentielles des droits de l'homme et leurs impacts, tant d'un point de vue juridique que pratique. Ces critères sont affiliés à un système de classement permettant d'appréhender la gravité relative de chaque enjeu lié aux droits humains. Ces outils sont destinés à fournir aux investisseurs une compréhension plus complète de ces controverses, en prenant en compte la notion de double matérialité, et en mettant les considérations relatives aux droits de l'homme au premier plan des décisions financières.

- Partenaire : **Qivalio/EthiFinance**
- Tuteur et Tutrice : **Benjamin Michel, Eléna Divry**

Projet 6 - Trouver la justice : concevoir des mécanismes de réparation pour les victimes de la corruption au Congo

Le cobalt est présent dans notre quotidien : il est utilisé dans les batteries rechargeables et est indispensable à la transition énergétique. La plupart du cobalt provient de la RD Congo, qui produit plus de 60 % de l'approvisionnement mondial. Le Congo est l'un des pays les plus pauvres de la planète et se classe parmi les derniers sur l'indice de perception de la corruption de « Transparency International ».

Certaines des plus grandes entreprises opérant dans le pays sont désormais confrontées à des enquêtes internationales sur la corruption concernant la manière dont elles ont acquis leurs mines de cobalt au Congo. Au cours des prochaines années, il est probable qu'ils soient au moins jugés ou parviennent à un accord avec les autorités judiciaires, telles que le « Ministry of Justice » aux Etats-Unis ou le « Serious Fraud Office » du Royaume-Uni. Ces jugements entraîneront des sommes importantes d'amendes et de dommages et intérêts. Cependant, à moins que des mesures ne soient prises, aucune de ces actions n'ira aux victimes directes de la corruption, telles que les employés de la société minière publique de la RDC qui ont perdu leur emploi à cause de ces crimes financiers et économiques. Il est également peu probable que la République démocratique du Congo, qui a subi d'incroyables pertes de revenus en raison de la corruption, ait droit à une partie de ces dommages. Comment s'assurer que ces victimes reçoivent une indemnisation pour ces crimes ? Et existe-t-il des voies permettant au Trésor Public de la RDC de compenser certaines des pertes qu'il a subies ? C'est ce que nous espérons étudier avec l'équipe de la clinique de cette année.

Au cours de ces dernières années de collaboration entre Resource Matters et la Clinique, les étudiants impliqués ont travaillé sur la chaîne d'approvisionnement de Glencore, un négociant suisse en matières premières qui contrôle deux des mines de cuivre-cobalt du Congo et fait l'objet d'une enquête aux États-Unis, au Royaume-Uni et La Suisse pour ses accords avec le Congo. Les étudiants se sont concentrés sur les pratiques de diligence raisonnable des entreprises qui achètent du cobalt à Glencore (cf. le rapport « See no evil, hear no evil : Poorly managed corruption risk in the cobalt supply chain »), y compris l'industrie des scooters électriques. L'année dernière, les étudiants se sont concentrés sur la source de financement d'entreprises comme Glencore. Cette année, l'équipe de la clinique aidera à évaluer les mécanismes de réparation

disponibles pour les victimes directes de la corruption, le peuple congolais et, si le temps le permet, l'État congolais. Cela permettra à la Clinique de compléter le travail effectué au cours des dernières années et de documenter les voies d'indemnisation des victimes des crimes économiques prétendument commis par Glencore, Gertler et les politiciens congolais au cours des deux dernières décennies.

- Partenaire : **Resource Matters**
- Tutrice : **Roxane Agon**

Projet 7 - Droit et SF : vers une définition de la responsabilité numérique

L'industrialisation des médias et de la publicité a fait émerger une véritable économie de l'attention humaine. Si la captation de notre attention n'est pas une question nouvelle, elle se pose avec une acuité supplémentaire alors que les technologies de l'information et de la communication ont réduit considérablement les coûts de collecte, de stockage et de traitement des données. L'objectif de ce projet est de comprendre et d'explicitier les enjeux de l'économie de l'attention à l'ère de l'économie des données. Il s'agirait également de saisir cette question par le droit, qui appréhende la protection de l'attention essentiellement comme un enjeu sanitaire et de manière sectorielle.

À cet égard, les étudiants de la Clinique collaborent avec l'ONG Sherpa dans la rédaction d'articles permettant de sensibiliser le public aux enjeux de l'économie de l'attention et plus généralement de la responsabilité numérique. Afin de s'adresser au grand public, ces articles s'appuieront sur une ou plusieurs œuvres de science-fiction traitant des enjeux du numérique. Ces articles permettront également d'établir des pistes de régulation à l'attention des acteurs publics et privés.

- Partenaire : **Sherpa**
- Tutrice : **Wided Kaïdouchi**